



1^{re} ANNÉE.

N° 5

JUIN 1898

HIPPOCRATE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Scientifique, Historique, Patriotique

Rédacteur en Chef : D^r SOCRATE LAGOUDAKY

Jean-François Boissonade

1774-1857

On a souvent dit que la renaissance des lettres grecques qui marqua le commencement de ce siècle a contribué puissamment à la restauration de notre patrie ; aussi est-ce un devoir pour elle de se souvenir des hommes qui, dans tous les pays, travaillèrent à propager cette admiration de la Grèce ancienne et, par là, conquièrent d'avance à la Grèce moderne les sympathies universelles qui ont hâté son avènement. C'est à ce titre que notre *Hippocrate* a déjà payé un juste tribut d'éloges à Coray.

Nous voulons aujourd'hui acquitter notre dette envers la mémoire du Nestor des hellénistes français et, en même temps, des philhellènes, de l'illustre professeur Boissonade.

Celui-ci, comme Coray, aima les lettres anciennes pour elles-mêmes, pour leur commerce doux et sûr, et non pour la gloire et les biens qu'elles peuvent rapporter à ceux qui les cultivent. Il aurait même toujours ignoré les honneurs, si ceux-ci n'étaient allés à lui ; nul ne le vit jamais dans les salons officiels ; aussi (chose incroyable) celui auquel ses *premiers travaux* valurent l'amitié de notre illustre Coray était-il arrivé à l'âge de quatre-vingts ans sans être décoré de notre ordre national, alors que beaucoup d'élèves par lui formés avaient

depuis longtemps cette distinction. Ce n'est même qu'après une certaine résistance de sa part, qu'en 1855, notre ministre à Paris, M. Papadopoulo Vrêto, put signaler, à Athènes, au ministre des affaires étrangères Mavrocordato, cet oubli que la mort aurait pu rendre irréparable. Boissonade fut alors nommé, d'emblée, officier de l'ordre royal du Sauveur.

Boissonade, né à Paris en 1774, appartenait par son origine à l'ancienne noblesse de Gascogne. Dans un pays comme la France, où tant de gens s'arrogent une noblesse qui ne leur appartient pas, il négligea, par une compensation assez originale, de reprendre son titre après la Révolution; aussi aucun de ses confrères de l'Institut, même de ses plus intimes amis, ne sut-il avant sa mort qu'il s'appelait, par ses ancêtres, Boissonade de Fontarabie et même, d'après certains documents, de Boissonade de Fontarabie (1).

Il n'avait que cinq ans lorsqu'il perdit son père, alors gouverneur de Castel-Geloux, dans la généralité de Bordeaux. Il fit de bonnes études au collège d'Harcourt (aujourd'hui lycée Saint-Louis). Ruiné dès sa jeunesse par la malversation de ses tuteurs, il n'eut de bonne heure d'autre ambition que celle d'acquérir par le travail une modeste aisance. Quoique réduit aux plus pénibles privations, l'administration où il débuta répondit peu à ses goûts d'indépendance et de littérature; il préféra le journalisme. D'abord il écrivit dans les recueils périodiques d'alors, de 1795 à 1802 (2), puis dans le *Journal des Débats*.

En effet, avant d'être professeur de l'enseignement supérieur en France et philologue érudit, Boissonade a été journaliste; pendant plus de dix ans, de 1803 à 1813, il a écrit dans le *Journal des Débats* (devenu bientôt *Journal de l'Empire*) une foule d'articles de critique littéraire qui ont commencé à faire connaître en lui l'helléniste et le philhellène (3), car le mouvement littéraire, qu'il avait mission de suivre dans ce journal, le ramenait souvent à sa littérature favorite.

Cette partie de l'œuvre de Boissonade, quoique la plus ancienne, avait laissé des souvenirs très vifs, et, tandis que les anciens lecteurs

(1) Ce titre avait été donné à l'un de ses ancêtres qui s'était distingué dans la prise de Fontarabie sur les Espagnols, en 1531. Il figure d'ailleurs dans l'*Armorial de France* et dans d'Hozier.

(2) *Soirées littéraires* de Coupé, *Magasin encyclopédique* de Millin, *Mercure de France*, *Classical journal*, *Analecten* de Wolf, etc.

(3) Déjà modeste, comme il le resta toute sa vie, il ne signait ses articles que de la dernière lettre de l'alphabet grec; mais son *oméga* ne lui assura pas longtemps l'incognito.

du *Journal des Débats* eussent bien désiré la relire, la nouvelle génération n'était pas moins curieuse de la connaître. Aussi, maintes fois, de son vivant, lui avait-on demandé de réunir et de publier ses anciens articles de critique, comme cela s'était fait pour ceux de Chardon de la Rochette et pour d'autres de ses contemporains; mais il s'y était toujours refusé. Ce n'est qu'après sa mort que, sur les instances de Villemain, de Cousin et de Naulet, ce vœu a été rempli par les soins combinés de l'un de ses fils et de l'un de ses bons élèves, M. Colincamp, alors professeur à la Faculté des Lettres de Douai. Ils ont donné deux beaux volumes de mélanges, sous le titre de *Critique littéraire sous le premier Empire* (4) (Paris, Didier, 1863). Ceux qui ne connaissaient de Boissonade que le professeur de littérature grecque et l'éditeur patient d'auteurs de la décadence ont pu désormais goûter et apprécier l'écrivain français et attique par excellence, le juge fin et bienveillant, le critique doux et modeste.



Cette publication s'ouvre par une biographie de Boissonade, par son éditeur posthume, M. Colincamp, sous ce titre parfaitement justifié: *Boissonade et l'Atticisme dans l'érudition*; c'est un morceau très littéraire et très attrayant. Il est suivi de l'*Eloge historique* de Boissonade, prononcé à l'Institut de France, par M. Naudet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à laquelle appartenait Boissonade (5). Vient ensuite la liste complète des œuvres de l'helléniste dans l'ordre des publications; elle est fort longue et nous l'utiliserons plus loin.

Dans le tome 1^{er}, consacré à la critique grecque et à la critique latine, nous remarquons principalement les articles sur *l'Isocrate* de Coray (p. 78 et s.), sur les *Ethiopiennes* d'Héliodore, publiées en faveur des Grecs, avec les remarques du D^r Coray (p. 153 et s.), sur *l'Essai d'une Bibliothèque grecque* pour les Grecs modernes qui apprennent

(4) C'est à cet ouvrage que nous avons emprunté la reproduction d'un médaillon de J.-F. Boissonade, par David d'Angers.

(5) Nous n'avons pu mieux faire que d'emprunter beaucoup à ces deux précieuses sources biographiques.

l'ancien grec, publiée aux frais des frères Zossima, sous la direction du Dr Coray (p. 259 et s.). C'est surtout dans un article sur *la Littérature des Grecs modernes* (p. 264 et s.) que se révèle la sympathie de Boissonade pour la Grèce moderne. « En 1808 (comme le remarque M. Colincamp, en note de cet article), il n'y avait pas encore beaucoup de philhellènes en France : la question de l'indépendance ne s'est nettement posée en Europe qu'après les traités de 1815. Les vœux de Boissonade pour une Grèce autonome datent de plus loin ; il n'avait pas attendu, pour les exprimer, que les Grecs devinssent à la mode ; cet article de 1808 fait de lui le doyen des philhellènes. » Quand il n'eut plus le *Journal des Débats* pour exprimer publiquement ses vœux et ses sympathies, il le fit dans sa chaire de la Faculté des Lettres, et, plus tard, dans celle du Collège de France.

Le tome II, consacré à la critique d'ouvrages français et étrangers, est complété par un choix de la correspondance de Boissonade et par des extraits fort curieux d'un journal où il consignait, avec les faits littéraires auxquels il était mêlé, le fruit de ses lectures et les petits événements de sa vie publique et privée ; véritable autobiographie qui aurait pu fournir la matière de deux autres volumes plus précieux encore que les précédents pour l'histoire littéraire de la première moitié de ce siècle. Malheureusement il avait, quelques années avant sa mort, détruit lui-même ces précieuses éphémérides. On n'a pu en donner que quelques pages d'un fascicule égaré (de 1839) et de celui qu'il continua jusque peu de temps avant sa mort.

Mais Boissonade fut surtout professeur et philologue ; ce sont là ses deux titres les plus solides au souvenir de notre pays.

A partir de 1806, il s'était déjà fait connaître, comme érudit, par une excellente édition critique des *Héroïques*, de Philostrate et par des recherches philologiques publiées dans le *Magasin encyclopédique* de Millin.

En 1808, quand M. de Fontanes organisa la nouvelle Université de France, il nomma le vénérable Larcher titulaire de la chaire de littérature grecque à la Faculté des Lettres de Paris et Boissonade pour le suppléer. A la mort de Larcher, en 1813, après quatre ans d'un enseignement non moins brillant que solide, Boissonade succédait à Larcher comme titulaire (6), en même temps qu'il était appelé à son fauteuil à l'Institut.

(6) Beaucoup plus tard, en 1823, Boissonade fut désigné, par le suffrage de l'Académie et par celui du corps des professeurs du Collège de France, pour occuper la chaire de littérature grecque devenue vacante dans cet établissement de haut enseignement. C'est là qu'il professa jusqu'à l'âge de la retraite, s'étant fait suppléer à la Faculté des Lettres.

C'est à partir de cette époque que, par un scrupule qui ne se rencontrerait plus aujourd'hui et qui, en effet, était exagéré, il renonça à la presse quotidienne et consacra les loisirs que lui laissait l'enseignement public à éditer les Grecs trop oubliés de l'empire de Constantinople. Il fit ainsi deux parts de sa vie littéraire (comme le remarque très bien M. Naudet) : pour le haut enseignement il réservait les grands classiques, Homère, Pindare, Sophocle et Euripide, Eschyle et Aristophane, et pour ses éditions annotées, les humbles, les délaissés de la critique. Il a même poussé jusqu'à l'excès ce dévouement aux auteurs obscurs de la basse grécité. On lui a souvent reproché de leur avoir consacré trop exclusivement ses patientes recherches et son inépuisable érudition ; mais il ne manquait pas de répondre que les princes des classiques avaient eu déjà et auraient encore bien des éditeurs et des admirateurs, tandis que les petits prosateurs, les grammairiens et les rhéteurs de la décadence, restés inédits, seraient condamnés à l'oubli dans la poudre des bibliothèques.

Son premier ouvrage en ce genre fut la *Vie de Proclus*, par Marinus (1814), dédié à Coray. Ensuite vinrent *Tiberius rhetor* (1815), *Holstenius* (1817), *Proclus* (1820), *Aristénète*, *Eunape*, *Planude* (sa version grecque d'Ovide) (1822).

Il voulut pourtant, à cette dernière date, payer sa dette aux classiques et il donna, chez Lefèvre, une ravissante édition, imprimée par Didot (24 vol. in-32, 1822-1826). Le texte en est scrupuleusement établi, avec des notes et une préface sur chaque auteur. Le *Nouveau Testament*, en grec, s'y ajouta bientôt, dans le même format, mais sans notes ; la sûreté du texte en est le mérite. Après avoir ainsi donné satisfaction au sentiment général qui lui demandait un tribut à Homère et aux autres gloires de la Grèce, en dehors de son cours public toujours à elles réservé, Boissonade retourna à ses auteurs favoris et il donna successivement : *Syntipas* (1828), *Anecdota graeca* (de 1829 à 1833), 5 vol. in-8° imprimés aux frais du gouvernement (7).

(7) La variété de ces cinq volumes est des plus curieuses ; les titres des nombreux morceaux en sont donnés dans la liste complète par M. Colincamp, cité plus haut. Nous y relevons ceux qui peuvent intéresser spécialement les disciples d'Hippocrate : au tome 1^{er}, de Psellus : *Poème médical* ; *Lexique médical* ; au tome II^e, de Planude : *Comparaison de l'hiver et du printemps* ; d'un anonyme : *Formules de médecine classées par ordre alphabétique* ; mélanges : *Sur l'âge de l'homme* ; *sur les mœurs de l'homme* ; au tome III^e de Nicéphore Chumnus : *Traité de l'air* ; *sur l'hygiène alimentaire pour les douze mois de l'année*. Dans le même ordre d'idées médicales, nous signalons un des travaux académiques de notre auteur : le *Traité alimentaire* du médecin Hérophile (voir *Notices et Extraits des manuscrits de l'Académie*, t. XI, 1827, p. 178 et s.).

Theophilacta Simocata (1835), *Aeneas Gazaeus et Zacharias Mitylenæus* (1836); *Psellus* (1838), *Synesii epistolæ et Philostrati epistolæ* (1842), *Anecdota nova* (1844) (8), *Babrii fabulæ iambicæ* (1844) (9), *Choricus Gazæus* (1845), *Pachimerès, Hieroclès et Philagrius* (1848); enfin *Tzetæ et Pselli Allegoriæ Iliadis* (1851).

L'avant-dernier de ces ouvrages, *Pachimerès*, obtint à Athènes un succès de popularité qui ne surprit personne, si ce n'est Boissonade lui-même; ce livre, dont le vénérable Yéméniz, de Lyon, avait libéralement fait les frais, ne devait pas être mis dans le commerce; aussi le premier possesseur d'un exemplaire fut-il obligé de le diviser en plusieurs cahiers pour satisfaire plus promptement la curiosité de ses amis (10).

Pour se délasser des grammairiens grecs, Boissonade donna des éditions critiques de quelques auteurs français. Il les choisit encore dans le second ordre; en 1824, il édita Bertin, le poète élégiaque, avec des notes et des rapprochements signalant l'imitation des anciens; de même, en 1827, Parny, *Œuvres choisies*, pour la collection des classiques de l'éditeur Lefèvre. Il avait commencé un travail semblable sur André Chénier, où la moisson de ces rapprochements aurait été encore plus riche; mais il fit hommage de ses notes à Charles Labitte qui préparait, de son côté, une édition de Chénier, que la mort l'empêcha de donner; ces notes n'ont pas été perdues: elles ont été insérées, au moins en partie, dans la superbe édition du malheureux poète due à M. Becq de Fouquières. En 1828, Boissonade fit sur le *Télémaque* de la collection Lefèvre le même travail d'annotation. Mais toutes ces bagatelles ne portent pas son nom.

Boissonade avait peut-être un peu négligé la langue allemande, mais il savait parfaitement l'anglais, l'italien et l'espagnol (11). Il était

(8) Nous y relevons, de Nicetas Eugenianus: *Sur les limites de la vie*; d'un anonyme: *Sur les signes de la mort*.

(9) Lors de la découverte de ces nouvelles fables de Babrius, par Minoïdès Minas, Boissonade fut chargé par M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, d'en donner la première édition, avec la traduction latine. La reine Victoria étant venue à Cherbourg rendre visite au roi Louis-Philippe, en 1844, M. Villemain eut le plaisir de lui en offrir le premier exemplaire.

(10) Tous ces ouvrages de Boissonade étant aujourd'hui épuisés, nous croyons devoir informer nos lecteurs que la collection complète formée par l'auteur lui-même en a été acquise par la Bibliothèque Nationale et qu'une autre collection, réunie à grand-peine par son fils, en a été par lui offerte à la Bibliothèque de l'Université (Sorbonne).

(11) Le tome II de sa *Critique littéraire* ne donne pourtant qu'un article sur un ouvrage italien et un autre sur un ouvrage espagnol, mais il contient plus de cent pages sur la littérature anglaise.

même familier avec le portugais; c'est ainsi que, comme délassement toujours, il traduisit du portugais d'Antonio Diniz (sans se nommer davantage) un poème héroï-comique, *O Hissope (le Goupillon)*, imité du *Lutrin* de Boileau (1828, in-32) (12).

Ces divers travaux se faisaient concurremment à une collaboration très active à la *Biographie universelle* de Michaud, à laquelle Boissonade donna près de cent cinquante articles, principalement sur des philologues étrangers peu connus en France. Boissonade contribua aussi puissamment à la richesse du *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri Estienne, dans la nouvelle édition qu'en donna Valpy à Londres et, plus tard, dans l'édition de Didot à Paris; à la première, il ne fournit pas moins de douze mille mots et quinze mille à la seconde. C'est assurément dans ses favoris de la décadence qu'il puisa tant de mots nouveaux ou d'acceptions nouvelles de mots classiques.

Mais l'œuvre capitale de Boissonade est peut-être celle qu'il ne lui a pas été donné de voir mise au jour: c'est son *Anthologie grecque*, à laquelle il travailla pendant un grand nombre d'années et qu'il annota toujours, quoique dès 1844 il la considérât comme n'étant pas indigne de l'impression. C'est seulement après sa mort que le célèbre Ambroise Firmin-Didot, qui avait été son élève, si ami lui-même des lettres grecques, si familier avec elles et qui a tant fait pour répandre en France le moyen de les connaître, résolut, de concert avec M. Dübner, philologue infatigable aussi, de publier ce précieux recueil d'épigrammes dans sa *Bibliothèque grecque-latine*, avec toutes les notes de Boissonade et de l'illustre Jacobs. Cette publication a pleinement justifié les espérances des philologues et des érudits.

En même temps, M. E. Egger, pour honorer la mémoire de celui qui fut son maître et auquel il avait succédé à la Faculté des Lettres, publiait (Hachette, 1867, in-32) sa traduction inédite de *Pindare*, rédigée pour son cours du Collège de France.

En présence de ces travaux considérables, de cette longue existence exclusivement consacrée au culte de l'ancienne Grèce, la mémoire de Jean-François Boissonade ne mérite-t-elle pas, comme nous le disions en commençant, d'être conservée et honorée par la Grèce rajeunie et régénérée?

(12) Ce curieux volume fut réimprimé en 1867 chez Teubner (in-12), par les soins et avec des notes de M. Ferdinand Denis, alors conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. L'annotateur y a ajouté une *Notice biographique* sur Antonio Diniz.

Notre *Hippocrate* tenait à faire connaître Boissonade à la génération nouvelle.

Boissonade s'est éteint dans sa petite propriété de Passy, en septembre 1857, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, sans souffrances et sans avoir connu les infirmités de la vieillesse. Il a été inhumé au cimetière du Nord à Paris. Sa veuve lui survécut juste assez pour assister, un an plus tard, à la séance de l'Académie où l'éloge de son mari fut prononcé par M. Naudet; elle mourut quelques jours après, en novembre 1858.

La ville de Paris, pour populariser le nom de notre helléniste, a donné son nom à de ses rues, *rue Boissonade*, dans le quartier de l'Observatoire.

Boissonade a laissé deux fils dont aucun ne s'est voué aux lettres grecques, de crainte sans doute d'être impuissant à y soutenir le nom paternel. L'aîné, aujourd'hui décédé, a suivi la carrière des affaires; l'autre, M. Gustave Boissonade, s'est adonné à la jurisprudence et est aujourd'hui professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris. Il est arrivé aussi à la notoriété pour avoir rempli pendant plus de vingt ans, au Japon (1873-1895), le rôle de conseiller-légiste du Gouvernement; il y a non seulement fondé le premier enseignement du droit, mais encore il a préparé, commenté et publié les projets de Codes criminels et civils japonais, en conformité avec les principes du droit de l'Occident. Cette réforme législative, jointe à tous les autres progrès du Japon dans la civilisation moderne, a permis à cet intéressant pays d'obtenir une révision de ses traités avec les puissances étrangères; désormais la juridiction consulaire va être abolie et le Japon sera le premier pays non chrétien (mais aussi non musulman) ayant la juridiction sur les étrangers qui habitent son territoire.

Nous verrions avec satisfaction que la Grèce eût, à son tour, un pareil traité avec le Japon.

Voici enfin quelques lettres inédites concernant Boissonade et Coray.

A Monsieur Beuchot.

M. Coray demeure rue N.-D. des Victoires, n° 14. C'est bien la rue, ce n'est peut-être pas le numéro. Je me félicite beaucoup, Monsieur, d'avoir pour voisins des personnes de votre connaissance. Voici deux volumes qui ne valent pas ceux que vous voulez bien me promettre.

Tout à vous,

BOISSONADE.

Toutes les lettres de Boissonade à Beuchot, formant un grand volume relié, se trouvent actuellement à la Bibliothèque Nationale de Paris, dans le département des Manuscrits; celle-ci a été donnée au fils de M. Boissonade, par M. Barbier, gendre de M. Beuchot. M. Boissonade fils a bien voulu m'en faire cadeau, sachant bien que je la garderais dans les archives de l'*Hippocrate* comme une relique M. Cha-

telain, l'obligeant bibliothécaire de la Sorbonne, a bien voulu de son côté me faire l'honneur de me communiquer un millier de lettres, adressées à M. Boissonade par tous les savants hellénistes du monde entier, parmi lesquelles se trouvent les suivantes, inédites aussi :

Paris, 30 mai 1834.

A Monsieur de Boissonade,

Monsieur,

L'estime que vous professiez pour le Dr Coray m'engage à vous prier d'agréer le premier volume de ses *Pr. légomènes*, augmenté d'une Vie de l'Auteur écrite par lui-même, orné de son Portrait et d'un *fac simile* de son Epitaphe composée aussi par le défunt. A mesure que les volumes suivants paraîtront, je désire également vous en faire hommage.

Je suis avec respect, Monsieur, votre dévoué serviteur.

EBERHARD,

Imprimeur du Collège Royal de France.

Paris, le 7 novembre 1835.

Monsieur,

Connaissant la grande estime que M. Coray vous portait, j'ose vous offrir, en sa mémoire, le premier volume de ses œuvres posthumes (le 5^e et dernier vol. des *Atacta* avec la table générale) qui s'impriment sous ma direction.

J'ai l'honneur d'être avec considération, Monsieur, votre très humble serviteur.

PH. FOURNARAKIS.

A Monsieur Boissonade, officier de l'ordre royal du Sauveur, à Passy.

Monsieur,

Sa Majesté le Roi, mon Auguste Maître, a reçu votre lettre du 18 août, par laquelle vous lui exprimez vos remerciements de la décoration de l'ordre du Sauveur, et en même temps vous demandez la permission de lui dédier un nouvel ouvrage du genre de ceux que vous avez publiés jusqu'ici. Appréciant beaucoup vos travaux dans le domaine de la littérature grecque, Sa Majesté veut bien accepter la dédicace que vous voulez lui faire de cette nouvelle publication et fait des vœux pour la longue conservation d'une vie si bien remplie que la vôtre.

Chargé par Sa Majesté de vous faire connaître Sa Royale disposition en faveur de votre demande, je m'empresse d'exécuter l'ordre qui m'a été donné, et je saisis avec empressement cette occasion pour vous assurer aussi de ma considération la plus distinguée.

Philippe JEAN,

Conservateur de la Bibliothèque particulière
de S. M. le Roi de Grèce.

Athènes, le 17/27 septembre 1855.

La Veuve turque et les deux Esclaves grecs

Chanson grecque (1).

Dis-nous, lune resplendissante !
Que j'interroge dans ton cours,
Que devient l'enfance innocente
Des fils de Grévena, ravis à nos amours ?
— « Chez une veuve musulmane,
« Ces deux enfants grecs sont aux fers :
« Le matin au joug les condamne ;
« Et le soir dans la chaîne entend leurs pleurs amers.
— « Enfants ! abjurez votre culte ;
« Suivez la loi des Ulémas ;
« Pour vivre à l'abri de l'insulte,
« Avoir de prompts coursiers, des sabres de Damas.
— « Ah ! plutôt de la foi première
« Vous-même adorez le fanal ;
« Vous jouirez de la lumière,
« Et des œufs colorés du vermillon pascal. »
Leur voix évangélique achève
D'éclairer son erreur qui fuit :
Ainsi, quand l'aurore se lève,
Cède à son tendre éclat l'étoile de la nuit.

N.-L. LEMERCIER,
De l'Académie Française.

(1) Quelle naïve et jolie chanson ! Comme elle intéresse promptement à l'enfance des deux esclaves et à la bonté de leur maîtresse ! Celle-ci leur offre, pour leur faire changer de religion, de beaux chevaux et de beaux sabres ; et ceux-là, pour la convertir, lui parlent de l'Évangile et lui promettent des œufs rouges de Pâques. Voilà tout le fond, et il est plein d'un charme naturel. L'idéal est dans les formes, puisque c'est à la lune que s'adresse le poète, et que cet astre lui raconte le fait ; l'art est dans les transitions habilement franchies par le dialogue entre la femme turque et les enfants chrétiens. (NOTE du traducteur.)



Du Lait

Par le docteur comte DE GOYON,
ancien officier d'infanterie,
ancien député des Côtes-du-Nord.

La principale modification subie par le lait, dès son arrivée dans l'estomac, est la caséification par le lab. Le lab dédouble la caséine en deux substances : une albumose qui reste dans le petit-lait, et une substance caséogène, qui donne avec les sels de calcium un composé insoluble, le caséum. Le lab est le seul agent de cette transformation, malgré l'influence des acides et de la pepsine sur la coagulation. Suivant les conclusions de Artus et Pagès, il faut, en effet, une distinction entre les phénomènes de précipitation, de coagulation et de caséification, celle-ci étant produite par le lab. Le caséum formé se rétracte pour expulser son petit-lait. Le bloc de caséum est attaqué et désagrégé *in vitro* par la salive. Hammarsten, Artus et Pagès ont montré de plus que le lab transforme la caséine sans la précipiter, lorsqu'il n'y a pas de sels de calcium dans le liquide. La précipitation du caséum serait due aux sels de calcium. Il n'est donc plus actuellement permis de dire que le lait coagulé par l'action de l'acide du suc gastrique forme une caséine insoluble qui se transforme sous l'influence de la pepsine en peptocaséine soluble. Introduit dans l'estomac, le lait s'y coagule rapidement, au bout de cinq minutes, selon l'opinion de Reichmann. La coagulation du lait *in vitro* ne commence, en général, qu'après dix à vingt minutes ; elle est différente de celle que produit l'acide lactique. Dans le premier cas, en effet, le coagulum est épais, compact, et le lait se prend rapidement en masse ; dans le second, la coagulation se fait en petits grumeaux. Quand les caillots de caséine sont formés, ils se dissolvent et se transforment plus ou

SOMMAIRE : Digestibilité du lait. — Transformation du lait dans le tube digestif. — Digestibilité des différents laits. — Action du lait sur l'appareil digestif. — Action sur les urines. — Valeur nutritive du lait.

moins rapidement en peptones facilement absorbables. D'après quelques auteurs, Schiff, notamment, une partie de la caséine résisterait à la caséification et subirait la peptonisation sans être coagulée par les acides du suc gastrique.

La lactose directement assimilable se transforme, disait-on, en acide lactique, qui se combine facilement dans le sang. D'après Dastre, elle se transformerait en galactose et en glyucose par l'intervention de certains microbes de l'intestin et des produits qu'ils sécrètent. Chez les diabétiques, d'après Troisier et Bourquelot, le sucre de lait se transformerait en glyucose. Nothnagel, Rossbach admettent la production exclusive du sucre de canne. En définitive, le sucre de lait paraît subir une combustion complète avec formation d'eau et d'acide carbonique. D'après Charles Richet, le lait est pour ainsi dire le régulateur de l'acidité du suc gastrique. Tandis qu'une petite quantité de suc gastrique peut amener très rapidement la fermentation lactique d'une grande quantité de lait, une très faible quantité de lait en présence d'une grande quantité de suc gastrique diminue ou atténue l'acidité de ce dernier. Ce rôle régulateur est très important au point de vue thérapeutique. La lactose mise seule en présence du suc gastrique ne fermente pas ; il est nécessaire, en effet, qu'il y ait dans le mélange une certaine quantité de caséine pour que la fermentation lactique se produise. Suivant Léo et d'autres auteurs, la digestion du lait n'est pas définitive dans l'estomac, elle se complète dans l'intestin. Le suc pancréatique agit aussi sur la caséine et sur l'albumine. La digestion des matières grasses s'effectue entièrement dans l'intestin. Il en est de même des sels et de l'eau, qui sont surtout absorbés dans cette partie du tube digestif.

On n'est pas encore exactement renseigné sur la durée du séjour du lait dans l'estomac. Pour Reichmann, 300 centimètres cubes de lait cru ne séjournent pas moins de quatre heures dans l'estomac ; mais la digestion serait complète après trois heures. Le lait bouilli serait plus rapidement digéré ; la digestion de 300 centimètres cubes de lait se ferait en deux heures, et après trois heures, il ne resterait rien dans l'estomac. Pour Charles Richet, au bout d'une heure il ne resterait que quelques traces de lait dans l'estomac d'un adulte. D'après Dujardin-Beaumont, 500 grammes de lait disparaîtraient dans un estomac sain en une heure. Le lait bouilli serait pour cet auteur moins bien digéré que le lait cru, en raison de la disparition des gaz. Pour Artus et Pagès, il y aurait lieu de faire des distinctions : le lait de vache serait plus rapidement caséifié lorsqu'il est cru que lorsqu'il est bouilli ; mais le

lait cru de vache aurait l'inconvénient de se rétracter assez fortement après caséification et de subir facilement la fermentation lactique. Le lait bouilli se rétracte peu après la caséification, mais il se caséifie moins complètement, moins facilement et renferme moins de sels calciques. On pourrait corriger les défauts du lait bouilli en le chargeant de CO_2 et en lui ajoutant du phosphate de calcium dissous dans le gaz CO_2 . L'ébullition ne paraît pas modifier notablement la rapidité de caséification du lait de chèvre.

En réalité, la digestibilité du lait varie selon les individus. Beaucoup de personnes digèrent très bien le lait bouilli, alors qu'elles sont purgées par le lait cru. Or, comme le lait ne contient aucun principe purgatif, il agit alors en provoquant une indigestion. De pareils faits tendraient à faire supposer que le lait cru est moins bien digéré par l'adulte que le lait cuit. La digestibilité du lait stérilisé n'est pas moins complexe. Duclaux a étudié complètement cette question et a montré combien il était difficile de conclure en présence des expériences faites par différents auteurs. Les chimistes pensent que le mode de coagulation du lait stérilisé dans l'estomac est tout autre que celui du lait naturel ; les grumaux résisteraient davantage à l'action des sucs intestinaux, si bien qu'une portion considérable passerait dans le canal digestif sans être utilisée. Le chauffage changerait aussi la stabilité d'émulsion de la matière grasse, qui dès lors serait moins digestible. Il semble tout d'abord, comme le déclare Duclaux, que les différences dans le degré d'émulsion du lait naturel ou stérilisé pendant le séjour dans l'intestin grêle sont en réalité mal définies et sans importance.

M. Bendix, qui a expérimenté avec le lait bouilli, et avec le lait stérilisé à 115° , a montré qu'il n'y a pratiquement aucune différence dans la digestibilité de ces deux laits, puisqu'en les remplaçant l'un par l'autre dans le régime alimentaire, on ne change rien au régime des excréments. Les expériences de Lange ne permettent pas davantage d'affirmer que le lait pasteurisé est supérieur ou inférieur au lait bouilli ; mais elles semblent démontrer que le lait puisé au sein de la nourrice est un peu meilleur que le lait pasteurisé, celui-ci étant lui-même un peu meilleur que le lait bouilli et le lait stérilisé. En réalité, comme le dit Duclaux, ces expériences chimiques montrent que tous ces laits se valent à peu près. Et cependant, sans qu'on puisse encore savoir pourquoi, il semble, au dire de certains médecins, que le lait bouilli ou pasteurisé, quelquefois même le lait stérilisé, n'égale pas toujours le lait fraîchement trait. L'enfant n'est pas malade, il n'a pas

de troubles intestinaux, mais il ne grossit pas. Il y a peut-être là une question d'adaptation ; peut-être le lait stérilisé se prête-t-il moins à la digestion microbienne intestinale que le lait naturel. C'est un point que devront élucider de patientes recherches, mais il est possible de conclure dès à présent que si l'emploi du lait pasteurisé ou stérilisé présente parfois des inconvénients, ceux-ci sont légers et amplement compensés par ses avantages (DUCLAUX).

L'âge de la personne a certainement une influence au point de vue de la digestibilité des différents laits. C'est ainsi que le lait de femme est très rapidement absorbé par l'enfant dont l'acte digestif est normal. Le lait de vache se coagule en masses épaisses et se digère plus lentement, tandis que, comme nous l'avons vu, le lait d'ânesse présente à peu près les mêmes propriétés que le lait de femme. Nous avons déjà dit un mot des différents moyens proposés pour obvier aux divers inconvénients résultant de l'excès de caséine. D'après Simon, Joly, Filhol, le lait d'un animal n'est bien coagulé que par le suc gastrique d'un animal de même espèce. Cela reste vrai, mais nous savons aujourd'hui que la caséine du lait stérilisé possède, par son état de division, des qualités d'assimilation qui rendent ce lait très précieux à tous les âges.

Action du lait sur l'appareil digestif. — Quand le lait est bien digéré, il ne laisse qu'une quantité minime de résidus ; aussi entraîne-t-il ordinairement de la constipation. C'est là, comme nous le verrons, une propriété que l'on peut utiliser dans le traitement de certaines diarrhées. Mal digéré, au contraire, il devient laxatif, il purge par indigestion et les selles prennent une coloration blanchâtre. Le régime lacté fait subir plusieurs modifications aux gaz intestinaux, son usage exclusif entraînerait, d'après Ruge, un excès d'hydrogène. Le lait réduit aussi à leur minimum les fermentations et les phénomènes de putréfaction intestinale ; Marini, Winterwitz en ont fourni des preuves directes. Winterwitz a montré notamment que le lait *retarde* la putréfaction des albuminoïdes, la fermentation des premiers produits de décomposition dans l'intestin, tels que la leucine, la tyrosine, etc., et celle des produits ultérieurs tels que l'indol, le scatol et le phénol. Après quatre ou cinq jours, on ne trouverait aucune trace de ces produits de décomposition dans le lait digéré à 30° par l'extrait de viande ou par le bouillon de pancréas. Cette action retardante devrait être attribuée à la lactose, elle ne serait pas influencée par les acides qui prennent naissance aux dépens des hydrocarbures.

Elle se manifeste également dans le tube digestif et il en résulte que l'indol, le scatol, le phénol, ne sont pas entraînés dans les urines et dans les matières fécales au cours de la diète lactée (WINTERWITZ). Si l'on considère que le lait laisse un résidu fécal minime, on peut comprendre comment il sert à obtenir la réduction des alcaloïdes d'origine intestinale et alléger le travail du foie. Il faut ajouter que le régime lacté diminue le nombre des microbes contenus dans l'intestin et diminue aussi les toxines qu'ils y forment (GILBERT). Le lait contenant, d'autre part, quelque peu de sels de potasse, on aura ainsi un aliment capable de réaliser une antiseptie notable du milieu intestinal.

Action sur les urines. — Le lait est également un puissant diurétique au sens absolu du mot. La quantité d'urine rendue est supérieure à la quantité de lait ingéré. Les uns ont attribué cet effet à l'acide lactique et aux phosphates ; d'autres aux sels de potasse ou de soude. Cette diurèse paraît tenir surtout à l'action de la lactose et de l'eau de constitution. Les urines augmentées de quantité contiennent en proportion normale les éléments essentiels qui s'y rencontrent habituellement. Aussi lorsque la sécrétion s'accroît jusqu'à trois litres, cette action prolongée entraîne une dénutrition plus ou moins profonde. Celle-ci répond parfois à une indication thérapeutique qu'il faut en tout cas surveiller. L'action diurétique du lait étant due surtout à la lactose, G. Sée, pour obvier aux inconvénients qui peuvent résulter de l'administration de fortes doses de lait, conseille de n'utiliser que la lactose seule. Celle-ci est un diurétique inoffensif et paraît rendre de réels services, comme nous le verrons plus loin. Pour Niesel toutefois, les propriétés diurétiques de la lactose ne seraient pas aussi nettes que le prétend G. Sée. Dans les recherches faites par cet auteur, il y aurait eu le plus souvent une augmentation momentanée de la diurèse après laquelle l'urine revenait au taux normal.

Chibret a étudié l'action du lait sur l'excrétion de l'urée ; il a montré notamment que le régime lacté absolu augmentait de 60 0/0 l'excrétion de l'urée et que le régime lacté mixte ne l'augmentait que de 35 0/0. Cet auteur pense que le lait tend à réduire la proportion des déchets azotés insuffisamment oxydés ; les obèses diminueraient de poids, alors que les maigres pourraient engraisser par ce régime. On pourrait accroître les qualités diurétiques du lait en augmentant dans l'alimentation animale les doses des féculents. Le pouvoir urotorique se trouve notablement réduit par le régime exclusif. MM. Charrin, Roger et Surmont l'ont démontré péremptoirement. Dans

des expériences inédites, M. Potain a pu se rendre compte de la réalité de cette diminution de la toxicité urinaire. Il a pu voir notamment que cette toxicité s'élevait rapidement dès qu'au régime lacté absolu on ajoutait une petite quantité de pain ou de biscotte. Le lait favorise donc l'émonction rénale, et cela, sans irriter le parenchyme rénal ; il empêche l'hypertoxie urinaire en diminuant les fermentations et les putréfactions intestinales. De ces deux ordres de phénomènes on doit déduire le rôle important que le lait peut jouer à titre d'aliment thérapeutique, en s'opposant aux dangers de l'insuffisance rénale ou de l'insuffisance hépatique.

Valeur nutritive du lait. — Quelle que soit l'espèce animale, le lait constitue un aliment complet. Il renferme en effet tous les principes alimentaires primordiaux (albuminoïdes, graisses, sucre et sels), mais si l'on étudie les proportions de ces divers principes, on remarque qu'il y a défaut d'albuminoïdes et excès de matières grasses. La ration physiologique d'entretien étant de 120 grammes de principes azotés, 100 grammes de graisse, 250 grammes d'hydrocarbures, on voit que pour obtenir avec le lait une proportion équivalente, il faut, selon Jaccoud : pour les 100 grammes de graisse, 2 litres 1/2 de lait ; pour les 120 grammes de substances azotées, 3 litres 1/2 ; pour les 250 grammes d'hydrocarbures, 5 litres. Si donc le lait peut assurer la nutrition des jeunes mammifères, si d'autre part 3 à 4 litres peuvent assurer la ration d'entretien d'un homme, il faut reconnaître que cette alimentation exclusive ne saurait suffire à tout individu sain, devant faire de l'exercice musculaire. On ne pourrait prolonger cette alimentation sans entraîner cette anémie lactée dont parlent G. Sée, Lécorché et Talamon, et qui constitue une véritable inanition. Si un semblable régime suffit à des malades, c'est qu'ils sont à peu près immobiles ou alités. C'est surtout la pénurie des aliments hydrocarbonés dans le lait qui conduit à la dénutrition, ce défaut d'hydrocarbures n'étant pas suffisamment compensé par l'excès de matières azotées.

Docteur comte de Goyon.



Firmin Didot

« C'est grâce à Firmin Didot, écrivait Coray à un de ses amis, que les auteurs grecs sont publiés en France. » En effet, Firmin Didot faisait du crédit à Coray, et non seulement il ne lui présentait jamais la note, mais encore il lui demandait d'autres ouvrages à imprimer. Pour lui, Coray représentait les lettres grecques. Or, l'amour des lettres grecques était héréditaire dans la famille des Didot. François Didot, reçu dans la corporation des libraires le 14 novembre 1713, inaugura sa carrière en éditant des traductions de Sophocle, d'Aristophane, de Pausanias, etc. Il ne voulut jamais publier des romans qui étaient alors d'un bon rapport. « Il se conduisit en véritable fondateur d'une race forte, pénétré de la mission qu'il avait assumée, ne visant que le bien public et imposant l'estime de son nom. » (PAWLOWSKI.)

Il mourut à Paris, le 2 novembre 1757, à l'âge de soixante-six ans, après avoir rempli les fonctions de syndic de sa corporation (15 juillet 1753).

Les deux fils qui lui succédèrent, François-Ambroise et Pierre-François Didot occupèrent une page glorieuse dans les annales de la typographie.

François-Ambroise Didot mourut le 10 juillet 1804, à l'âge de soixante-quinze ans. Son épitaphe résume son existence : *Il fut simple dans ses mœurs, généreux, probe, laborieux et plus jaloux d'acquiescer l'estime publique que d'amasser des richesses*

Firmin Didot était son fils cadet (l'aîné, Pierre, fut regardé comme le premier imprimeur du monde); il était aussi un grand typographe. Sa maison fut honorée de six médailles d'or aux expositions de l'industrie. Les trois premiers typographes grecs, Coromilas, Dobras et Apostolidès ont reçu leur instruction dans l'imprimerie de Firmin Didot. L'empereur Alexandre, en 1814, examina cette imprimerie dans le plus grand détail, témoigna à Firmin Didot son admiration et lui confia deux jeunes Russes pour les instruire dans toutes les branches de l'art typographique.

Firmin Didot, étant un littérateur distingué, l'ancien grec le passionnait; naturellement, c'est à Coray qu'il a pensé pour fortifier son fils aîné, Ambroise, dans l'étude de la langue grecque. (Notre prochain

numéro sera consacré, presque en entier, à Ambroise Firmin-Didot.)

Voici la réponse de Coray à la demande de Firmin Didot :

MONSIEUR,

Je vous prie de m'excuser si je n'ai pas plus tôt répondu à votre demande. Elle méritait quelque réflexion de ma part, dont voici le résultat.

C'est avec le plus grand plaisir que je consens à ce que monsieur votre fils vienne chez moi tous les jours, excepté les mercredis et les dimanches, en hiver depuis huit heures jusqu'à midi, en été depuis sept heures jusqu'à onze, sauf à le garder quelques heures de plus, si j'en ai besoin et si cela lui fait plaisir.

Accablé comme je suis de travail, je n'y suffis que par une grande économie du peu de temps que ma mauvaise santé me permet d'y employer. Je sens depuis quelques années la nécessité d'un aide ; et vous vous rappelez, sans doute, le jeune homme que j'ai mené une ou deux fois chez vous, il y a environ trois ans, et auquel je donnais une éducation à mes frais, dans l'espoir d'en faire un bon helléniste, capable de me seconder. Malheureusement, j'ai perdu tout ce que j'ai dépensé pour lui, sans en tirer le moindre secours. Depuis ce temps je cherche à m'en procurer un autre : je n'y ai pas encore réussi, à cause peut-être du trop de précautions que je mets dans mes recherches, crainte de m'exposer une seconde fois à des dépenses inutiles.

Je devrais regarder comme un bonheur aussi grand qu'inattendu qu'au moment où je ne refuse point de fournir à la dépense d'un jeune homme qui voulût s'occuper du grec chez moi, vous venez m'offrir non seulement monsieur votre fils, mais de plus une reconnaissance pécuniaire pour le temps que je dois employer à son instruction.

Si vous voulez, Monsieur, que votre offre soit un véritable bonheur pour monsieur votre fils et pour moi, il faut la dépouiller de tout intérêt. Je ne donne ni n'accepte de l'argent. Je payerai le jeune Didot de toute l'instruction dont je suis capable, avec la même affection dont il jouit de la part de ses dignes parents ; le jeune Didot payera assez Coray, s'il veut avoir pour lui la même docilité qu'il a pour monsieur son père. Il me servira (mais toujours comme un fils sert son père) de secrétaire ; emploi d'autant plus profitable pour lui qu'il consiste presque en entier à faire du grec ancien et moderne.

Voilà, Monsieur, la première condition que je me permets de mettre dans l'acceptation de l'offre que vous m'avez faite. J'espère qu'elle ne déplaira ni à vous ni à monsieur votre fils. La seconde et dernière que je vais y mettre est une suite naturelle de la première ; et elle m'est d'ailleurs garantie par l'éducation que Monsieur votre fils a déjà reçue de vous. Toutes mes occupations, c'est-à-dire tout ce que je barbouille chez moi soit en grec, soit dans d'autres langues, doit être sacré pour lui. Comme je ne me suis jamais mêlé de ce que les autres font, je désire que personne ne sache de quoi je m'occupe. Il n'y aura que le jeune Didot qui sera le dépositaire de ce que je fais, comme de ce que je projette de faire.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Docteur Adamance CORAY.



Firmin Didot
Député d'Alsace
et de son

Cette lettre de Coray, gardée religieusement dans les archives d'Ambroise Firmin-Didot, a été publiée par le marquis de Queux de Saint-Hilaire dans une rarissime *Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Ambroise Firmin-Didot* (Paris, 1876, in-8.).

Plus tard Coray a été récompensé royalement de son désintéressement : les Didot ont envoyé des milliers de francs aux combattants de la Grèce. En 1826, pendant la défense héroïque de Missolonghi, Firmin Didot traduisit en vers français *les Chants de Tyrtée* et le *Chant guerrier de Callinus d'Éphèse*, qu'il publia avec le texte en regard de la traduction. Il traduisit aussi les *Idylles de Theocrite* et les *Bucoliques* de Virgile, en vers français.

De ses deux tragédies, *la Reine de Portugal* et *la Mort d'Annibal*, la première fut représentée à Paris avec succès. Nous croyons que la lettre suivante (sans date) de Coray fut écrite à son fils Ambroise, le lendemain de la représentation de *la Reine de Portugal*.

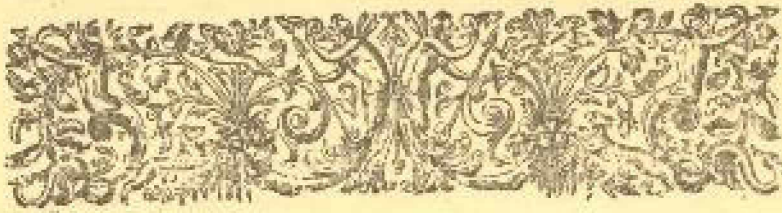
A M. Ambroise Firmin-Didot.

Je suis on ne peut plus reconnaissant du cadeau d'hier ; je vous le renvoyai pour procurer à quelque autre le plaisir que mes infirmités ne me permettaient point de goûter. Je me contente de celui du succès de la pièce, et je vous prie d'en féliciter de ma part le respectable auteur. Ce n'est point le seul plaisir que j'éprouve ; c'en est encore un que de recevoir de la part de mes créanciers des billets de spectacle au lieu d'une assignation. Ci-joint je vous envoie un billet de 500 francs, à compte de ma dette ; j'espère de vous en envoyer autant dans le courant du mois prochain.

CORAY

Firmin Didot, élu en 1827 député d'Eure-et-Loir, eut son mandat renouvelé trois fois. Il mourut le 24 avril 1836, à l'âge de soixante-douze ans. Ses dernières paroles furent : *La Providence, dans ma vie, m'avait réservé un bon lot, je l'en remercie.*

Son portrait figure au Musée de Versailles et aussi au Musée du Louvre, et sa statue orne l'une des façades de l'Hôtel-de-ville de Paris. C'est en son souvenir que ses descendants ont ajouté le prénom de Firmin à leur nom de famille Didot pour n'en former qu'un seul nom patronymique. La Grèce jamais n'oubliera ce nom.



La Loi, d'Hippocrate

Traduit par le D^r Adamance CORAY,
Lauréat de l'Institut de France.

La médecine est la plus noble de toutes les professions ; néanmoins, elle en est devenue la dernière, par l'ignorance, soit de ceux qui l'exercent, soit de ceux qui jugent légèrement les médecins. Cette erreur vient principalement, à mon avis, de ce que la médecine est la seule profession sur laquelle les villes n'ont statué (contre ceux qui l'exercent mal) d'autre punition que la déconsidération ; or, la déconsidération ne blesse point ceux qui sont pétris (pour ainsi dire) d'ignominie. Ces gens ressemblent beaucoup aux figurants qu'on introduit dans les tragédies : car, de même que ceux-ci ont l'apparence, l'habit et le masque d'un acteur, mais ne sont point des acteurs ; de même, parmi les médecins, beaucoup le sont par le bruit, mais il en existe très peu qui le soient de fait. Car, pour acquérir véritablement la science de la médecine, voici quelles sont les conditions qu'il faut réunir : dispositions naturelles, enseignement, lieu favorable aux études, début des l'enfance de ces études, amour du travail, longue application. J'ai mis à la tête de ces conditions les dispositions naturelles, parce que, quand on trouve des obstacles dans la nature, tout devient stérile ; mais, quand c'est elle même qui nous guide de la manière la plus avantageuse, on acquiert facilement la connaissance de l'art, pour laquelle il faut un jugement sain, et de plus (comme je l'ai dit) des études commencées dès l'enfance, et faites dans un lieu propre à l'instruction ; de plus, l'amour du travail et une longue application, afin que l'enseignement, jetant de profondes racines, produise une bonne et abondante récolte. En effet, il en est de l'étude de la médecine comme de la culture des plantes : notre disposition naturelle res-

semble au terrain où l'on sème ; les préceptes que nous recevons des maîtres, ce sont les graines ; les études commencées dès l'enfance peuvent être comparées au soin de semer dans la saison convenable ; le lieu favorable aux études correspond à l'air ambiant, où les plantes puisent leur nourriture ; l'amour du travail aux soins qu'on donne à ce champ ; enfin, le temps fortifie les études aussi bien que les productions de la terre jusqu'à une parfaite maturité. Ce n'est donc qu'après avoir acquis, par la réunion de toutes ces conditions, une exacte connaissance de l'art, qu'il est permis de parcourir les villes, pour y exercer la médecine, si l'on veut être réputé non seulement médecin de nom, mais encore médecin de fait. Mais l'impéritie est un mauvais avoir et un mauvais fond pour ceux qui la portent nuit et jour avec eux ; privée d'allégresse et de contentement, elle nourrit la timidité et la témérité ; la timidité, qui indique l'impuissance, la témérité qui indique l'inexpérience. Il y a, en effet, deux choses, la science et la présomption, dont la première nous fait savoir et l'autre nous empêche de nous instruire. Mais les choses sacrées doivent être communiquées aux hommes sanctifiés par la vertu ; il n'est point permis de les confier aux profanes, tant qu'ils n'ont pas été initiés aux mystères de la science (1).

HIPPOCRATE.

(1) Plusieurs éditions des œuvres d'Hippocrate avaient été promises et n'ont jamais été exécutées. Mais il y a surtout deux hommes dont il est bien à regretter que les promesses n'aient pas été tenues. Le premier est Coray ; il suffit de dire que l'Europe savante ne jugeait personne plus capable que lui de remplir une pareille tâche. Le second est M. Dietz, jeune médecin allemand ; il avait publié la collection des commentateurs grecs d'Hippocrate dont quelques-uns inédits, et, toutes ces richesses, il comptait les employer à donner d'Hippocrate une édition qui fût neuve par la forme et par le fond. Une mort prématurée a anéanti toutes ces espérances.

E. LITTRÉ.

Cette note du savant Littré se trouve dans le tome I^{er}, p. 553, de sa classique traduction des *Œuvres d'Hippocrate*, Paris, 1839. En effet, Coray n'a traduit d'Hippocrate que le *Traité des Airs, des Eaux et des Lieux*, que nous venons de publier dans les quatre premiers numéros de l'*Hippocrate*, et la *Loi*, parue en 1816. La traduction du *Traité des Airs, des Eaux et des Lieux*, publiée en 1800, avant d'être couronnée par l'Institut de France en 1810, a eu les honneurs d'une traduction en allemand, par le docteur Hoeglmüller (Vienne, 1804, in-8) ; et le professeur Don Francisco Bonafon a publié une traduction espagnole de la préface et du texte de Coray avec un discours préliminaire (Madrid, 1808, in-8). De plus, les œuvres suivantes de Coray : *Pyretologie Synopsis*, Montpelii, 1786 ; *Medicus Hippocraticus*, Montpelii, 1787 ; et l'*Introduction à l'étude de la Nature et de la Médecine*, de Selle, Montpellier, 1795 (An III de la République), contiennent un grand nombre de citations d'Hippocrate, commentées magistralement. (N. D. L. R.).

Résumé d'Histoire de la Médecine Grecque

CHAPITRE III

La Médecine pendant les temps romains jusqu'à Galien.

Nous chercherions en vain, dans les temps romains, de grands médecins comme Hérophile et Erasistrate. Pendant cette période, les médecins négligèrent l'anatomie et la physiologie, pour ne s'occuper spécialement que de thérapeutique et de pharmacologie. Héraclide de Tarente excepté, tous les médecins suivaient les théories anciennes. Ils se consacraient surtout à l'enseignement des poisons et de leurs antidotes. Les princes mêmes s'adonnaient à ce genre d'études : Attalus le Philométor avait un jardin pour la culture des plantes vénéneuses ; Mithridate VI expérimentait l'action des poisons et des contre-poisons sur les condamnés à mort ; Nicomède, roi de Bithynie, employait un contre-poison préservatif. Ces précautions des rois se comprennent aisément si l'on réfléchit à la fréquence des empoisonnements pendant ces tristes temps. De la Grèce, la thérapeutique scientifique se transporta à Rome avec Archagathe, qui, en 219 av. J.-C., se fixa dans la ville maîtresse du monde, et avec Asclépiade de Prussa, qui était l'ami de Crassus. Les médecins grecs trouvèrent à Rome un vaste champ d'opération, car la ville était très peuplée et le luxe, qui avait pénétré dans les demeures des riches romains, avait affaibli leur constitution à un tel point que le secours de la médecine leur était indispensable.

Il y eut aussi, à cette époque, des Erasistratiens et des Hérophiliens, sectes que nous avons vues dans la période précédente. Mais la secte empirique l'emporta. Son plus célèbre praticien était Héraclide de Tarente. Elève de Mantius, Héraclide fut d'abord Hérophilien ; plus tard il embrassa les doctrines de l'école empirique. Il prit comme base l'expérience sur laquelle il s'appuyait pour s'élever à la théorie. Cette méthode est la plus sûre de toutes. Galien loue avec raison le caractère et l'expérience scientifique de ce médecin illustre. Ce fut non seulement la pratique médicale, mais aussi les ouvrages qu'il publia qui lui valurent sa grande réputation. On cite de lui plusieurs ouvrages dont trois avaient pour sujet la pharmacologie. Leurs titres étaient : *A Antiochide*, *A Astidamas* et *Le soldat*. Dans ce dernier, il s'agissait, paraît-il,

de pharmacologie militaire. Son livre sur la diététique était intitulé *Banquet*. Nous connaissons aussi trois de ses ouvrages thérapeutiques : *De la thérapeutique externe*, *De la thérapeutique interne* et *Nicolas*. Il a écrit de nombreuses autres études et notamment un livre sur son école : *De la secte empirique*.

Nous ne pouvons, étant donné les limites de notre ouvrage, parler longuement de plusieurs autres médecins de cette époque dont les principaux sont : Euthydème d'Athènes, Cratée, auteur d'un ouvrage *Sur les plantes médicinales*, Zopyre d'Alexandrie, qui fit connaître à Mithridate le fameux contre-poison qu'il appelait *Ambroisie*. Nous n'omettons pas non plus le savant médecin et philosophe Asclépiade de Prussa, qui était contemporain de Pompée. Issu d'une famille modeste, il fut d'abord professeur de rhétorique, puis tout à coup se mit à étudier la médecine, dont il méprisait les coryphées, ne ménageant aucun d'eux, pas même Hippocrate. Comme il ignorait les principes de la médecine, il ne pouvait, bien qu'il fût doué d'une intelligence très vive, passer de l'expérience à la théorie. Néanmoins, ainsi qu'Héraclide, il se lança dans les spéculations philosophiques. Il suivait l'enseignement d'Epicure et ne croyait qu'à la réalité des sens, l'âme n'en participant aucunement. Asclépiade émettait cette théorie : que le corps et l'âme étaient composés de corpuscules qu'il appelait *molécules*. Ces molécules, perpétuellement en mouvement, s'entre-choquaient et donnaient naissance, en se brisant, aux êtres animés. Se basant sur cette théorie philosophique, Asclépiade disait que la santé et la maladie dépendent des rapports qu'ont entre elles les molécules de l'organisme. Comme nous perdons beaucoup de ces molécules, il importe pour nous de les **remplacer**. Il était en contradiction avec les théories de la secte empirique, car il limitait l'usage des médicaments et les proscrivait absolument dans la fièvre et dans les maladies aiguës, parce que, affirmait-il, étant des substances non nutritives, ils désorganisent la muqueuse stomacale. Au lieu de médicaments, il employait de simples moyens diététiques : nourriture frugale, vin, hydrothérapie froide, massage, exercice, bains, etc. Il avait pour dogme que les médecins doivent guérir les malades radicalement, rapidement et sans douleur. La science médicale lui doit d'avoir fait la distinction entre les maladies aiguës et les maladies chroniques. D'après lui, les maladies aiguës sont liées avec les fièvres, tandis que les maladies chroniques ne sont pas accompagnées de fièvre. Ce médecin philosophe, en guérissant, grâce à sa méthode, la plupart des maladies, s'acquit une grande renommée. On dit que Mithridate l'appela près de lui. A Rome il excita une admiration générale en rappelant à la vie un homme qui,

considéré comme mort, avait été enterré. Les Romains, étonnés de ses guérisons miraculeuses, disaient que s'il tombait lui même malade, ils cesseraient de croire à sa science. La fortune l'ayant favorisé, il ne mourut pas de maladie, mais de vieillesse. Il est manifeste qu'Asolépiade fut un homme d'une intelligence supérieure, mais son esprit n'était pas dépourvu de quelque charlatanisme. C'est pour cette raison que Galien n'a qu'une médiocre estime pour le médecin de Prussa. Celui-ci ne se consacra pas seulement à l'exercice de la médecine, il s'occupa aussi de polygraphie. On le regarde comme l'auteur de dix-sept ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Des maladies aiguës, De l'alopecie, De l'emploi du vin.*

Au temps de Cléopâtre et d'Antoine vivait Dioscoride, que l'on avait surnommé Phacas parce que son visage était couvert de verrues. Peut-être est-il le médecin dont parle César? Suidas dit qu'il a composé vingt-quatre ouvrages qui sont tous très fameux. L'un d'entre eux a pour titre : *Glossaire de la langue d'Hippocrate.* Dioscoride Phacas, né à Anazarbe de Cilicie, est souvent confondu avec un autre médecin, Dioscoride Pédanius, qui vit aussi le jour à Anazarbe. On les distingue par leur surnom. Dioscoride Pédanius vivait dans la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Selon toutes probabilités, il fit ses études à Tarse, ville alors très florissante, et alla ensuite à Alexandrie. Ceci nous est attesté par la connaissance exacte qu'il avait de la flore de ces pays. Dioscoride Phacas fut d'abord, comme Pline, médecin militaire. En médecine, il ne suivait ni les empiriques, ni les dogmatiques, mais les pneumatiques ou éclectiques, école à laquelle appartenaient aussi Agathinus de Lacédémone et Léonidas d'Alexandrie. L'ouvrage le plus apprécié de Dioscoride Phacas est *De la matière médicale.* Après le traité de Théophraste sur le même sujet, cet ouvrage était considéré par les anciens comme une mine très riche de connaissances botaniques. L'étude des plantes ne forme pas le seul objet de cette œuvre; l'auteur y traite également des autres substances utiles à la médecine. Dioscoride Phacas dit que son ouvrage se compose de cinq livres. Photius en trouve deux de plus, *les contre-poisons* et *les thériacques*, mais ils sont attribués par Spengel à Dioscoride Pédanius. Au dire de Photius, ce traité de Dioscoride est aussi profitable à la science médicale qu'à l'interprétation philosophique des faits naturels. Des médecins plus modernes: Alexandre, Paul, Aétius ne dédaignèrent point de prendre dans Dioscoride des passages assez étendus qu'ils incorporèrent à leurs propres ouvrages. Pendant tout le moyen âge, l'autorité de Dioscoride fut inattaquable, non seulement chez les Grecs, mais aussi chez la plupart des

peuples d'Orient et d'Occident, et principalement chez les Arabes et les Espagnols. Les critiques doutent de l'authenticité de l'ouvrage qui a pour titre *Les médicaments simples et composés faciles à se procurer.* Quant à *Des médicaments d'expérience*, lexique dont le manuscrit est incomplet, c'est un résumé d'un ouvrage de Dioscoride et d'Etienne. La langue de notre auteur a été critiquée parce qu'elle fourmille de solécismes et de ciliçismes. Les ciliçismes étaient des idiotismes qu'avaient formés les Celtes qui habitaient en grand nombre la Cilicie. Dioscoride lui-même, dans une introduction à ses ouvrages, avoue qu'il ne possède pas bien le grec.

D'autres médecins se distinguèrent aussi, pendant la période dont nous parlons, c'étaient Sostrate, chirurgien et accoucheur, et Ammonius d'Alexandrie, surnommé le lithotritien parce qu'il avait inventé un instrument à l'aide duquel il pouvait briser les calculs dans la vessie. A l'époque de Trajan vivait, ainsi que le rapporte Suidas, Rufus d'Ephèse, qui a composé quelques ouvrages dont les suivants nous sont parvenus : *Nomenclature des parties de l'homme, Des maladies des reins et de la vessie, Des médicaments cathartiques* et *Des os.* Gesner lui attribue aussi *Des pouls* et *Des plantes*, mais les autres critiques les considèrent comme douteux.

Soranus d'Ephèse est un des plus illustres représentants de l'école méthodiste. Le fondateur de cette école était Tnémiston, élève d'Asclépiade. Les méthodistes partaient de ce principe que la vraie méthode de la médecine se trouve dans l'examen des symptômes des maladies et dans l'application d'une thérapeutique correspondante. Les méthodistes tenaient ainsi le milieu entre les empiriques et les dogmatiques. Soranus était contemporain de Trajan et d'Adrien. Nous connaissons de ce médecin distingué deux études : *Des signes des fractures* et *De la matrice et des organes de la copulation chez la femme.* En notre siècle, Dietz a découvert une troisième étude de lui : *Des maladies des femmes.* Il est regrettable que l'ouvrage de Soranus intitulé *Vies des Médecins* ne nous soit pas parvenu, car il aurait jeté la lumière sur beaucoup de questions relatives à la médecine. On pense que la *Vie d'Hippocrate* qui nous a été conservée faisait partie de cet ouvrage perdu.

Arétée le Cappadocien occupe une place honorable dans l'histoire de la médecine. On suppose qu'il a vécu au 1^{er} ou au 2^e siècle de notre ère. Ce médecin qui appartenait à la secte éclectique, a écrit, dans le dialecte ionien, deux ouvrages composés chacun de quatre livres : *De l'étiologie et de la séméiologie des maladies aiguës et des maladies chroniques* et *De la thérapeutique des maladies aiguës et des maladies chrono-*

niques. On admire dans ces œuvres la clarté du style, la finesse de l'observation et la justesse des idées. Par une faveur de la fortune, les siècles nous ont transmis ces ouvrages dans leur intégrité.

Quelques années avant Galien vivait Xénocrate, né à Aphrodisiade de Carie, qui composa un traité *Sur la nourriture tirée des animaux* dont nous n'avons qu'une partie dont le titre est: *Sur la nourriture tirée des animaux aquatiques*. Galien dit de lui qu'il ne manque pas d'originalité, mais qu'il a une trop grande confiance dans les pratiques de la magie. D'après Coray, les médecins ayant, au temps de Xénocrate et de Galien, négligé la science hippocratique, ont mêlé, à la pratique de la médecine, des superstitions égyptiennes et chaldaïques telles que le port d'amulettes et de talismans.

Georges MISTRIOU,

Ancien Recteur de l'Université nationale de Grèce.

(A suivre.)

Correspondance de Ph. Le Bas⁽¹⁾

Nous avons reçu de notre bienveillant ami, M. Léon Le Bas, directeur de la Salpêtrière, la charmante lettre que voici :

HOSPICE

de la

SALPÊTRIÈRE

14 mai 1898.

Mon cher Docteur,

Je reçois avec grand plaisir *Hippocrate*, votre intéressante revue. J'ai pensé qu'il vous serait peut-être agréable d'y publier quelques lettres extraites de la correspondance du voyage que mon père fit en Grèce en 1843-1844. Sa réputation de savant helléniste et de philhellène semble lui donner droit de cité chez vous. Qu'en pensez-vous ?

Bien affectueusement à vous.

L. LE BAS.

P. S. — J'ai l'autorisation de l'éditeur.

Ce que j'en pense ? que c'est une bonne aubaine qui nous arrive, à mes lecteurs et à moi. Je demanderai seulement la permission à M. L. Le Bas de publier le portrait de son illustre père dans un prochain numéro, avec quelques extraits de son *Voyage en Grèce*, qui n'est pas très connu de la nouvelle génération grecque.

(1) *Correspondance de Ph. Le Bas pendant son voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure, du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844, réunie et publiée par M. Léon Le Bas, directeur de la Salpêtrière. Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte (Sous presse.)*

M. Philippe Le Bas, membre de l'Institut, a rapporté de son voyage quatre mille inscriptions, presque toutes grecques, dont deux mille copiées à Athènes et deux mille recueillies dans les autres parties du monde grec. Sur ces quatre mille monuments écrits, deux mille quatre cents au moins étaient inédits, et mille autres pouvaient être considérés comme tels, tant sont nombreuses les variantes que présentent les copies ou les estampages pris par le voyageur. Les plus remarquables sont un exemplaire grec de la loi de *maximum*, publiée par Dioclétien, les archives presque complètes du théâtre d'Iasos, de nombreux décrets des différentes tribus de Mylasa, un supplément considérable à l'acte par lequel les Rhodiens, choisis pour arbitres, avaient fixé les limites respectives des Samiens et des habitants de Priène; les délibérations par lesquelles dix-sept villes de la Crète avaient reconnu l'asile établi par les Téiens dans leur temple de Bacchus; sept inscriptions inédites de Delphes, dont une entre autres donne les noms de quatre architectes employés à l'entretien du temple d'Apollon; enfin une trentaine au moins d'inscriptions métriques qui fournissent un complément curieux à l'Anthologie grecque.

M. Le Bas a, dans le cours de ses voyages, découvert un temple à Messène, deux autres dans la partie la plus inexploree du Kakovouni, à environ six heures du cap Ténare, et enfin le célèbre sanctuaire de Jupiter Labrandeus, le lieu le plus révééré de la Carie. Il a de plus retrouvé ou déterminé d'une manière certaine l'emplacement de huit à dix villes en Asie-Mineure, et visité, le premier, la partie de cette contrée comprise entre le lac d'Apollonia au nord, le cours de l'Hermus au sud, le Macestus à l'ouest et le Rhyndacus à l'est, partie désignée encore sur la carte de la Phrygie que M. Kiepert a publiée en 1840 par les mots : *Terra ignota*.

Athènes, 9 février 1843.

Me voici enfin parvenu au terme de mon voyage, ma bonne mère; ce n'a pas été sans peine; car les derniers jours de notre navigation ont été sinon aussi dangereux, du moins aussi fatigants que les premiers. Nous étions à peine arrivés à Syra, le lendemain du jour où j'écrivais à mon bon Renier (1), que le temps, jusque-là si beau, a changé tout à coup et est devenu tellement contraire qu'il nous a fallu, de toute nécessité, nous arrêter sur ce rocher inculte où heureusement nous avons rencontré dans le consul de France, auquel j'étais recommandé par M. Guizot et par Emmanuel, un aimable compatriote qui a cherché à embellir par tous les moyens à sa disposition l'exil auquel nous étions condamnés. Enfin, le 5, le temps s'est humanisé et nous en avons profité pour nous remettre en route sur

(1) Léon Renier, le célèbre épigraphiste.

une grande barque pontée ou *caïque*. Là, pendant vingt heures, nous avons vogué assez heureusement, séparés de la mer par quelques pouces seulement et ballotés comme nous ne l'avions pas encore été. Depuis lundi 6, nous sommes à Athènes, où nous avons trouvé un temps de printemps. Nous nous y sommes installés assez commodément et, dans deux ou trois jours, quand nous aurons reçu les autorisations nécessaires, nous commencerons nos opérations. Dès qu'elles seront en voie d'exécution, j'écrirai au ministre pour lui rendre compte de mon voyage, des résultats que j'ai déjà obtenus et de ceux sur lesquels je puis compter. Dès à présent, tu peux dire à M. Beugnot, en lui serrant cordialement la main pour moi et en le priant d'en faire part à M. Villemain (1), s'il en trouve le temps, que mon séjour à Syra n'a pas été perdu, puisque j'en rapporte trois inscriptions inédites dont une importante pour l'histoire de cette île sous les empereurs; une autre métrique et une funéraire; qu'ici, avant de m'être mis à l'œuvre, j'ai déjà à ma disposition trois inscriptions très longues et qui n'ont pas encore été publiées et que tout le monde me prédit une riche moisson. Va aussi voir Lenormant (2) et annonce-lui, en l'assurant de ma sincère amitié, que j'ai trouvé dans M. de Lagrenée, notre ministre auprès du gouvernement grec, l'accueil le plus aimable et le plus bienveillant, que j'augure bien de l'avenir, que je suis enchanté de tout ce que je vois et que j'écrirai à M. Cavé dès que nos moulages seront commencés. Je ne t'en écris pas plus, ma bonne mère, car il me reste encore un peu de fatigue du voyage et je veux être entièrement dispos quand je me livrerai à mon métier d'explorateur. Du reste, nous sommes tous quatre florissants de santé, Henri surtout, qui engraisse à vue d'œil.

Reçois mes baisers bien tendres, embrasse pour moi tous ceux que j'aime et crois que le jour où je te reverrai sera pour moi un bien beau jour. Demain ou après-demain j'espère avoir de tes nouvelles. Je les attends avec une impatience que tu dois concevoir, puisque tu la partages.

Ph. LE BAS.

Prie mon cher Renier de prendre, chez M. Didot, pour mon compte, un exemplaire du tome II de mes *Annales de l'histoire de France*, de le mettre, enveloppé, à l'adresse de M. de Lagrenée, ministre de France près de S. M. le Roi de Grèce et de le faire porter à M. Rime, pour qu'il l'expédie par le plus prochain courrier.

Recommande à Léon et à sa sœur de bien travailler et de bien se conduire, parce que c'est le seul moyen de me consoler de l'absence.

17^e LETTRE. — Du monastère de la Panagia de Vulcano (3), près de l'ancienne Messène, le 23 mai 1843.

Bonne mère, ta lettre du 26 avril ne m'est parvenue ici que le 21 de ce mois, c'est-à-dire dix jours plus tard qu'à l'ordinaire. C'est un des inconvénients attachés à notre nouvelle condition. La poste, tu le conçois, dans un pays pauvre dont l'organisation date pour ainsi dire d'hier, ne pénètre pas encore partout, elle suit seu-

(1) L'illustre ministre de l'Instruction publique.

(2) Le savant égyptologue.

(3) Cette lettre est la 17^e de la collection; certes, toutes sont plus intéressantes les unes que les autres, mais je choisis surtout celles qui intéressent le plus mes lecteurs grecs, les Français pouvant se procurer facilement toute la collection chez l'éditeur.

lement les directions principales, les routes qui aboutissent à des villes ou plutôt aux villages décorés de ce nom. Il s'ensuit que pendant tout le temps que nous avons passé dans les pays de montagnes, nous n'avons pu rien recevoir, ni rien envoyer....

Je réponds enfin aujourd'hui à mon excellent ami M. Beugnot. Lenormant aura son tour dans la huitaine; puis ce sera celui de Burnouf. Tu ne me parles plus de Littré. Tu sais cependant que je tiens beaucoup à avoir de ses nouvelles. Mme Cornu a été voir Louis (1); prie-la donc de m'écrire quelques lignes à ce sujet et de me rappeler au souvenir de ce pauvre captif.

Maintenant, ma bonne mère, un petit reproche: tu ne me parles pas assez de toi, de ta santé. Heureusement que nos amis suppléent à ton silence. Je sais que tu te portes bien, que tu ne penses qu'à ton fils. Il te le rend bien et il n'est pas de jour que tu ne sois l'objet de nos entretiens.

Pour moi, ma santé est prospère, malgré la fatigue, car ce n'est pas chose des plus commodes que de voyager dans ce pays. Pas de routes royales, départementales même; nos chemins vicinaux seraient de grandes routes, en comparaison des misérables sentiers qu'on suit par monts et par vaux, au milieu des pierres et des broussailles au risque de se casser vingt fois le cou, ou de rester suspendu comme feu Absalon. Du reste, chaque jour on peut trouver un gîte, souvent, il est vrai, dans une misérable cabane; mais le roi lui-même n'a pas d'autre refuge quand il voyage et nous ne sommes pas en droit de nous montrer plus exigeants que lui. Quant à la nourriture, nous avons pris à Athènes un domestique, fort brave homme, qui nous fait une cuisine de campagne très tolérable, car on trouve partout des œufs, des poules et des agneaux; mais du vin résiné et du pain noir souvent fort dur, qui me font quelquefois regretter mon *claret* et mon pain à la viennoise. Tu te tromperais cependant si tu croyais que mes regrets à cet égard sont bien vifs. Le grand air et la fatigue doublent l'appétit et d'ailleurs je n'ai jamais entièrement oublié que j'ai été soldat et je retrouve un certain charme à cette vie dure qui me rappelle mes jeunes années. D'ailleurs, à quelques exceptions près, toutes mes nuits sont bonnes, mon lit de fer me rend d'excellents services et une moustiquaire que j'ai fait faire à Athènes avant de partir, me met à l'abri, pendant mon sommeil, de ces vilains insectes que je redoute tant. C'est une espèce de sac en percale avec un ventilateur en mousseline dans lequel on se renferme hermétiquement, de manière à interdire tout accès à l'ennemi.

Il faut encore que je te donne une idée de notre manière de voyager et de l'aspect que présente notre caravane; mais, avant tout, il est bon que tu saches que je suis porteur de lettres officielles des ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de la Marine qui me recommandent à toutes les autorités locales et à tous les chefs de la gendarmerie; que, de plus, on m'a donné, à Athènes, deux gendarmes, hommes d'élite, Dimitri et Catiphori, qui me servent d'escorte. Cela

(1) Louis-Napoléon Bonaparte (Napoléon III), prisonnier au château de Ham. Philippe Le Bas avait été son précepteur au château d'Arenenberg, en Suisse, de 1820 à 1822.

dit, voici dans quel ordre nous cheminons : en avant le guide, quand il faut en prendre un ; puis Catiphori, la carabine sur l'épaule et le sabre au côté, éclairant la route ; ensuite le chef de la bande, ton fils, monté sur un bon petit cheval gris, plein de vigueur et qui se tire lestement des mauvais pas ; puis mon Henri (1), sur un cheval rouge, très bon ; puis M. Landron (2), cavalier encore inexpérimenté, conduit par son coursier, bien plus qu'il ne le conduit ; puis les mulets de bagage au nombre de trois ou quatre suivant l'occurrence ; puis Raphaël, palefrenier italien, bon serviteur ; puis Georges, cuisinier, valet de chambre, interprète, en un mot, véritable maître Jacques, pressant les retardataires ; enfin Dimitri, le brave, formant l'arrière-garde et veillant à ce que la colonne ne soit pas prise en queue. Voilà, tu le vois, une ordonnance assez imposante.

En ce moment, ma bonne mère, nous sommes dans un palais comparativement avec nos gîtes passés. Le lieu que nous habitons est un vieux monastère, habité par de vieux moines, et priant Dieu soir et matin dans de vieux livres et dans une vieille église. Braves gens du reste et nous donnant une hospitalité assez bienveillante....

Adieu, ma bonne mère, ta bénédiction m'accompagne, car je n'ai eu encore, à vrai dire, que bien peu de mauvais jours. Que Dieu te conserve à ton Philippe, c'est mon vœu le plus cher ; encore une fois à lieu, j'ai peine à me séparer de toi. N'oublie pas de continuer à m'adresser tous les dix jours tes lettres et celles de mes amis à Athènes. Tes lettres me font seules supporter moins impatiemment l'absence.

Je t'embrasse tendrement, ton fils,

PH. LE BAS.

Argos, le 22 août 1843.

22^e LETTRE. — Mon cher enfant, je te dois depuis longtemps une réponse. J'ai reçu ta lettre du 23 juin et tes notes du 30 du même mois. Je vois avec plaisir qu'on est plus content de toi et je m'en réjouis, mais j'apprends avec peine que tu as toujours quelques difficultés avec M. Keller pour tes leçons. Il faut, mon ami, que cela cesse. Comme toi, j'ai été écolier, comme toi j'étais porté à la nonchalance, mais j'en ai bientôt reconnu les inconvénients, j'ai pris la ferme résolution de satisfaire mes professeurs, j'ai eu le courage de la tenir, et je suis devenu l'un des trois premiers élèves de ma classe. Imite-moi, mon Léon, et tu verras quelle satisfaction on éprouve à être en paix avec tout le monde et surtout avec soi-même. Tu auras, de plus, la joie de me rendre complètement heureux et comme tu n'aimes, j'en suis sûr, tu ne négligeras rien pour qu'il en soit ainsi.

Mon voyage se continue heureusement, mais sans aventures qui méritent de t'être racontées ; pas de brigands, pas même de voleurs. Seulement de belles vues et de mauvaises routes ; beaucoup de nuits passées au bivouac, une cuisine improvisée, consistant souvent dans un agneau tout entier embroché dans une longue branche d'arbre et rôti devant un feu allumé quelquefois avec un arbre tout entier.

(1) Henri Musson, compagnon de voyage de Ph. Le Bas.

(2) Eugène Landron, architecte, faisant partie de la même mission.

Nous voyageons toujours à cheval, escortés par deux chiens nommés l'un, *Bonjour* et l'autre *Samouri*. Henri a un cheval rouge, décoré d'une énorme mèche qui lui couvre le front, et moi un cheval blanc qui serait assez disposé à me jeter de temps en temps à terre si je le laissais contenter son envie ; ce dont je me garde bien, comme tu peux le croire.

Depuis que je t'ai écrit, nous avons fait plus de deux cent cinquante lieues. Nous sommes en ce moment à Argos, demain nous serons à Mycènes, et dans dix ou douze jours à Corinthe, parce que nous nous détournons de la route directe pour aller visiter un très ancien couvent où je trouverai peut-être quelque manuscrit curieux. De Corinthe nous irons à Athènes en passant par Mégare. J'espère que tu prendras plaisir à me suivre sur la carte.

Adieu, mon enfant, je t'embrasse comme je t'aime, c'est-à-dire bien tendrement.

PH. LE BAS.

Athènes, 16 septembre 1843.

25^e LETTRE. — Ma bonne mère, la Grèce, qui le 14 encore vivait sous le régime du bon plaisir, a pris hier rang parmi les nations constitutionnelles. C'est le résultat d'une révolution qui s'est accomplie sans effusion de sang et qui mérite d'être considérée comme la sœur de notre révolution de Juillet. C'était un beau spectacle que de voir ce peuple encore dans l'enfance montrer, malgré ses justes griefs, tant de modération et une volonté aussi ferme tout à la fois. Le roi, malgré sa résistance, a dû céder, car le peuple et l'armée étaient d'accord. Cet événement va me retenir quelque temps à Athènes. Il ne serait pas prudent, avant que le calme soit entièrement rétabli dans les provinces, de me hasarder au milieu des montagnes de la Béotie et de l'Acarnanie. Au reste, je t'écrirai le 20, où en sont les choses, et ce que je me propose de faire. En attendant, compte sur ma prudence. Ma santé est parfaite. Je t'embrasse tendrement.

PH. LE BAS.

(A suivre.)

Chronique Bibliographique

Il sera rendu compte de tout ouvrage scientifique dont on aura fait déposer deux exemplaires au bureau de la Revue, 103, avenue de Villiers.

La Guerre à cause de la question crétoise, tome II, sans nom d'auteur ni d'éditeur. Athènes.

Dans notre précédent numéro, nous avons annoncé la publication, en un

volume, de tous les articles des journaux antidélyannistes, écrits contre la politique nationale du ministère Délyannis, pendant la dernière guerre gréco-turque, déclarée par la Turquie, la protégée des grandes puissances et principalement de l'empereur d'Allemagne. Le tome II, qui vient de paraître sous le même titre, contient, par contre, tous les articles du journal délyanniste *Proïa*, depuis le 19 avril 1897, jour de la formation du ministère Ralli, de sinistre mémoire, jusqu'au 29 décembre de la même année. Dans ces articles, il est prouvé, clair comme le jour, que le ministère Délyannis a fait son devoir, tout son devoir, tandis que l'opposition, non seulement dès le commencement de la question crétoise, mais encore après la panique de Larissa, a cherché à exploiter, par tous les moyens, les malheurs de la patrie.

Cependant, nous devons reconnaître que deux groupes de l'opposition, sous la conduite de MM. Deligeorges et Carapanos, n'ont pris aucune part aux orgies des deux parties coalisés, tricoupiste et ralliste, pour amener, par l'émeute, la chute du ministère Délyannis. MM. Deligeorges et Carapanos ont suivi le conseil de Lincoln : *Ne change pas d'attelage au milieu du gué*. Mais on peut leur reprocher, dans une certaine mesure, leur neutralité, quand l'infâme bande tricoupiste, secondée par l'inconscience de M. Ralli, attaqua l'*attelage au milieu du gué* et aida, en quelque sorte, les Turcs à occuper Domokos.

La Stérilité de la femme et son traitement médico-chirurgical, par le docteur Michel Caïris. Ile de Syra, Grèce,

Le docteur Foustanos, de Syra, fait des miracles. Il est le directeur du *Progress médical*, le journal le mieux fait de Grèce; actuellement, il s'est mis à la tête d'une *Bibliothèque médicale* qu'il édite sous les auspices de son journal. Nous venons de recevoir le premier volume de cette bibliothèque, le *Traité de la stérilité*, du docteur Lutaud, de Paris, traduit en grec moderne par le docteur Caïris. Nous souhaitons un succès mérité à cette innovation qui est appelée à rendre de grands services à la science grecque, pourvu que les collaborateurs de M. Foustanos choisissent des ouvrages classiques à traduire.



Le Gérant : HECTOR RAVEAU.
